

2024/52

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711348-20240805-2024-del-07-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/08/2024

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 25 Juillet 2024

Effectif du Conseil : 29

Présents : 19

Absents excusés : 09

Absent : 01

Procurations : 05

Sens du Vote

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 00

Par suite d'une convocation en date du 17 juillet 2024, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 25 juillet à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Christiane COLET-BAILLET, Ernard BOULON, Daniel CANGOU, Marie-Pierre DARLY, Joël LANCASTRE, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Louis-Jules DARES, Sonia JEREMIE-CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGOU, Luigi LANCASTRE, Jennifer LINON.

Absents excusés : Frédéric OTTO, Cindy DARMIN, Christopher GERAN, Albert AIRA, Virginie GUILLAUME, Gaston GERAN, Aline TOI, Esther JEREMIE AMBRAISSE, Pierrot TAURUS.

N° de délibération : 10

**Date de transmission
en préfecture :**

05/08/2024

Absents : Alexandre CLAIRY.

Procurations : Frédéric OTTO donne procuration à Jules OTTO, Cindy DARMIN donne procuration à Christiane COLET-BAILLET, Christopher GERAN donne procuration à Nicolas BRESLAU, Albert AIRA donne procuration à Ernard BOULON, Pierrot TAURUS donne procuration à Jennifer LINON.

Secrétaire de séance : Luigi LANCASTRE

Approbation du plan de financement de l'opération « Travaux de grosses réparations de la voirie de la cité du Bourg et du lotissement les Dardanelles »

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu la candidature de la collectivité dans le cadre de l'appel à projets au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) exercice 2024, pour l'opération « **Travaux de grosses réparations de la voirie de la cité du Bourg et du Lotissement les Dardanelles** ».

Considérant le courrier de Monsieur le Préfet du 05 juillet 2024, invitant la collectivité à phaser cette opération d'un montant global de **326 304,75 €HT** sur deux exercices.

Vu la lettre d'intention de Monsieur le maire adressé à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, le 08 juillet dernier actant le principe du phasage de l'opération,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Article 1 : de phaser l'opération « Travaux de grosses réparations de la voirie de la cité du Bourg et du Lotissement Les Dardanelles » sur deux exercices.

Article 2 : d'approuver les plans de financement pour les deux phases de la manière suivante :

Tableau prévisionnel des dépenses - Phase 1

EXERCICE 2024

Postes de dépenses	Montants HT
Travaux de réparation de la voirie du lotissement les Dardanelles	174 949,75 €HT
TOTAL	174 949,75 €HT

Plan de financement prévisionnel - Phase 1

EXERCICE 2024

Financeurs	Montants HT
ETAT(DETR 2024)	139 959,80 €HT
COMMUNE	34 989,95 €HT
TOTAL	174 949,75 €HT

Tableau prévisionnel des dépenses - Phase 2

EXERCICE 2025

Postes de dépenses	Montants HT
Travaux de réparation de la voirie de la cité du Bourg	151 355,00 €HT
TOTAL	151 355,00 €HT

Plan de financement prévisionnel - Phase 2

EXERCICE 2025

Financeurs	Montants HT
ETAT (DETR 2025)	121 084,00 €HT
COMMUNE	30 271,00 €HT
TOTAL	151 355,00 €HT

Article 3 : de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à cette opération.

Article 4 : d'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région et à Madame la Comptable publique.

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le 05/05/2024



Pour expédition conforme

Le Maire

Jules OTTO